

<http://pierrealmillet.fr/accompagnement-coproprietaires>



Conseil de métropole des 29-30 janvier 2024

# accompagnement des propriétaires et locataires des maisons de la ZACâ€

- Interventions - Conseil métropolitain du Grand Lyon -



Date de mise en ligne : lundi 29 janvier 2024

---

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

---

Cette délibération vient contribuer à l'accompagnement des personnes concernées par des démolitions dans le cadre d'un réaménagement urbain ou le plus souvent, nous accompagnons des locataires du parc social. Ici, nous avons des propriétaires occupants, des locataires de maisons, beaucoup de personnes âgées, ou des salariés aux revenus faibles ou moyens qui ont eu l'occasion d'acheter à une époque de prix bien plus bas qu'aujourd'hui.

Le réaménagement urbain répond à des attentes fortes pour Vénissieux, permettant de retisser un lien urbain de qualité entre le centre ville ancien déjà transformé et les quartiers des minguettes eux aussi en plein renouvellement. C'est la rue Billon, une petite rue de village de montagne qui relie la rue Gambetta en bas à la place du marché en haut, une rue que je vous invite à parcourir à pied pour découvrir en grim pant dans ces virages pentus qui font penser à un petit village de montagne, l'arrivée sur le plateau avec la chaufferie et les premiers immeubles du plateau.

Et la ZAC crée un nouvel espace le long de cette rue, avec des constructions, et un parc linéaire végétalisé qui sera de grande qualité et pour lequel nous engageons la préfiguration cette année avec les habitants, des équipements publics. Oui, les préemptions sont donc nécessaires, et pourtant, elles ont un impact évidemment important pour les personnes concernées. C'est pourquoi la ville a demandé un accompagnement comme on le fait dans le cas des démolitions de parc social, accompagnement à la recherche de solutions, individualisées car les situations sont très variées.

Cette délibération vient apporter une aide qui sera très utile dans le cadre de cet accompagnement.